

### Les crédits

du revenu agricole et ainsi mettre un terme au support de l'industrie laitière en l'excluant de cette nouvelle entente.

Dans le discours du Budget de novembre 1992, le gouvernement conservateur avait annoncé son intention de réduire de 10 p. 100 le niveau de subventions à l'industrie laitière, en même temps que d'autres réductions similaires pour toutes les subventions et contributions au secteur agricole.

À partir de la campagne laitière commençant le 1<sup>er</sup> août 1993, cette décision donnait le droit au gouvernement fédéral de réduire le taux des paiements aux producteurs laitiers de 6,03 \$ l'hectolitre de lait à 5,43 \$. C'est tragique.

Ainsi, le gouvernement libéral actuel n'avait qu'à entériner la politique agricole des conservateurs afin que cette réglementation lui donne l'autorité d'établir le taux de subvention à 5,43 \$ par hectolitre et ce, débutant par l'année fiscale allant du 1<sup>er</sup> avril 1994 à mars 1995. Ce que l'on peut dire, c'est que plus ça change, plus c'est pareil.

On a eu des conservateurs, ici, qui ont gouverné, et maintenant des libéraux, et c'est tout à fait la même chose qui se produit. Ce qui me frappe le plus, c'est quand je lis l'objectif du gouvernement dans la Partie II du Budget des dépenses 1995-1996, sous la rubrique Agriculture et Agroalimentaire, Commission canadienne du lait, page 5-8, et je cite: «Offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leurs investissements et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.» Est-ce cela que vont produire les 15 p. 100 par année de moins de revenu? Non.

Quelle inconsistance de la part du gouvernement! C'est comme si l'ensemble des producteurs laitiers n'étaient pas efficaces et comme s'ils étaient beaucoup trop payés par rapport à leurs investissements et à leur travail. Allez travailler sur une ferme une semaine, et vous verrez que c'est un travail qui est très pénible, qui est long et où on ne compte pas ses heures. Pire encore, par cet énoncé, on tente de nous rassurer qu'il n'y aura aucune incidence dans l'approvisionnement de produits laitiers aux consommateurs et que ceux-ci pourraient même peut-être bénéficier d'une réduction du prix à la consommation. Et voilà, le tour est joué. Tout le monde y trouvera son compte. Quelle arrogance!

Finalement, je voudrais apporter un dernier point à mon intervention d'aujourd'hui.

• (1300)

Comment se fait-il que le gouvernement fédéral, gouvernement libéral, ait prévu des mesures transitoires de 1,6 milliard de dollars aux propriétaires des terres agricoles des provinces de l'Ouest parce qu'il met fin aux subventions du transport du grain et que d'autre part, il n'y ait aucune mesure de transition pour les agriculteurs du Québec? Pourquoi les producteurs de l'Ouest sont-ils avantagés au détriment de ceux du Québec?

Comment se fait-il que le gouvernement fédéral ait toujours deux poids, deux mesures, quand il s'agit des intérêts des électeurs de provinces anglophones? Encore une fois, n'est-ce pas un signe que le Canada est deux pays? N'est-ce pas un signe qu'il y a deux pays dans ce pays, il y a l'Est et il y a l'Ouest? Ce n'est pas une question de racisme, c'est que nous avons toujours eu deux

politiques différentes parce que l'agriculture n'est pas la même. Lorsqu'on regarde, on s'aperçoit d'une chose, c'est que le Québec a toujours été défavorisé.

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, j'ai trouvé très intéressante la présentation du député de Shefford sur la question des impacts chez l'agriculteur de la diminution du subside laitier, mais j'aimerais qu'il nous donne des précisions. L'évaluation que j'en ai faite est que, finalement, la disparition ou la diminution de ce subside ne pourrait-elle pas avoir un impact sur le prix de la livre de beurre, qu'il y ait une augmentation allant jusqu'à 30c. la livre? Cela va pénaliser encore plus les gens qui sont les bas salariés.

Payer 30c. de plus pour une livre de beurre, pour quelqu'un qui gagne 50 000 \$ par année, ce n'est peut-être pas grand-chose, mais 30c. sur chaque livre de beurre toutes les semaines dans une famille monoparentale, où le parent concerné gagne 10, 12, 15 000 \$ par année, cela a un effet beaucoup plus grand. Est-ce que cet effet n'est pas en danger de se réaliser, de telle façon que le consommateur va, en bout de ligne, avoir à absorber le prix et que cela va toucher de façon beaucoup plus directe les gens qui ont des revenus moins élevés?

**M. Leroux (Shefford):** Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue pour sa question et je dois dire aux députés de cette Chambre qu'il est bien évident qu'il va y avoir une certaine insécurité qui va se créer chez les producteurs laitiers. Évidemment, les producteurs dans d'autres domaines agricoles ont aussi leurs problèmes, mais je voulais aujourd'hui m'en tenir aux producteurs laitiers, parce qu'on s'est entendu qu'il fallait toucher les différents domaines. Dans ce domaine, donc, il y aura 15 p. 100 de moins de revenus. Il est bien évident qu'il y aura peut-être et certainement une hausse des prix.

J'aimerais aussi vous dire que lorsqu'on est agriculteur, producteur laitier ou autre, on a à envisager l'avenir, souvent, et à investir, risquer, après avoir travaillé tellement d'années, continuer à risquer et espérer qu'il y aura des jours meilleurs. Avant les agriculteurs, et ailleurs au Canada c'est la même chose, avant eux, les essoucheurs ont été les pionniers de ce pays et on a toujours eu, au Canada, deux politiques d'agriculture, parce qu'on a deux systèmes complètement différents.

Comme je le disais tout à l'heure, le Canada et le Québec, dans la réalité, forment deux systèmes différents. Le jour où on l'admettra, il sera beaucoup plus facile de négocier. Je pense que le Québec a toujours, et les chiffres le prouvent, été défavorisé par rapport à l'Ouest. Je ne dis pas que l'Ouest n'a pas de problèmes, il est évident que l'Ouest a des problèmes très graves aussi, mais les Québécois, les producteurs de lait et les autres producteurs du Québec ont aussi des problèmes, et je pense qu'on ne peut pas les défavoriser.

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 43(2) du Règlement, j'aimerais vous indiquer que les députés du Parti libéral partageront leur temps de parole pour le reste de cette journée de débat. Sir Winston Churchill a déjà dit à la Chambre des communes britannique, et la Présidence les avait jugés comme étant parlementaires, les propos qui suivent, ou à peu près: «L'opposé de la vérité n'a jamais été exprimé avec autant de précision.» Et c'est ce que je pense des propos du député que je viens d'entendre.